



Eclairage : un secteur où d'importantes économies peuvent être réalisées

Au moment de remplacer une ampoule, se poser la question: "Ai-je besoin d'autant de lumière à cet endroit? Une ampoule avec une puissance plus faible - moins de watts (W) - ne ferait-elle pas l'affaire ?

Evitez les lampes halogènes de salon qui consomment 300 watts ou d'avantage. On peut en effet créer une lumière agréable en utilisant des LEDs ou des ampoules fluo-compactes beaucoup moins « énergivores ».

Pour être conforme à la politique énergétique mise en place, la Municipalité a décidé d'équiper les guirlandes de Noël de lampe LED qui, avec une durée de vie 25 fois supérieure aux ampoules utilisées jusqu'alors, permettront de réaliser une économie d'énergie de 80 %.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter les lampes économiques à la poubelle. Elles sont composées d'éléments hautement nocifs qui se dispersent dans l'air lors de l'incinération.

Luminaires : les tubes fluorescents ne sont pas acceptés dans les centres régionaux de collecte des déchets spéciaux. Ils peuvent être rapportés, ainsi que les ampoules dites "économiques" aux points de vente ou chez : Loca SA, Chemin des Grandes-Vies 42, 2900 Porrentruy ou Caritas Jura, Atelier Perspectives, rte de Coeuve 37-41, 2900 Porrentruy (dépositaire agréé S.E.N.S.) ☎ 032/421.35.60 e-mail caritas.jura@caritas-jura.ch Attention : réception des marchandises uniquement le matin de 7 h 30 à 11 h 30.